

POSTULAT

Auteurs : Kudinov Roman (UDC), Dussex Lucas (UDC), Noirjean Christopher (UDC), Savannah Moos (UDC).

Titre : Ecole bilingue

Date : 27.11.2023

Numéro :(devra être attribuer par la commune)

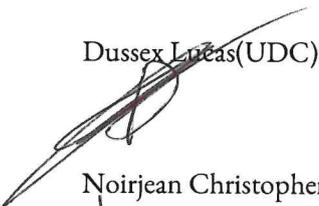
Préambule : Au jour d'aujourd'hui la connaissance d'une seconde langue en Suisse n'est pas un luxe mais un besoin vital. D'autant plus pour des habitants d'un canton bilingue dans lequel, afin de pouvoir postuler à fonction publique il est obligatoire d'avoir de bonnes connaissances de l'allemand. Depuis plusieurs années, notre canton comptabilise plusieurs classes entièrement bilingues (notamment à Monthey et Sion) qui sont très prisées de la population locale. A notre sens l'instauration d'une telle possibilité à Ayent répondrait au directives CDIP (Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique) et pourrait être un atout pour les jeunes ayentôts et ayentôtes dans leur future carrière ainsi qu'un atout pour l'attractivité de la commune d'Ayent en général.

Postulat : Nous les auteurs du présent postulat, demandons au Conseil Communal d'Ayent de faire une étude et déposer un rapport avec des propositions sur la possibilité d'instaurer une ou plusieurs classes bilangues français-allemand dans les établissements scolaires à Ayent de manière autonome ou en collaboration avec les communes avoisinantes.

Souhait : Nous les auteurs du présent postulat souhaitons une prise en considération immédiate de notre postulat.

Au sens de l'art.31 al.1 du Règlement du Conseil général de la Commune d'Ayent, chaque membre du Conseil général, peut, par postulat, demander que le Conseil municipal fasse une étude sur une question déterminée et dépose un rapport avec des propositions. Si le Conseil général accepte le postulat, l'affaire est transmise au Conseil municipal.

Dussex Lucas(UDC)




Noirjean Christopher(UDC)

Savannah Moos(UDC)



Kudinov Roman(UDC)



